

CHARGE(E) DE DEVELOPPEMENT – ANTENNE ILE DE FRANCE



Créée à Marseille, il y a plus de 30 ans, Arts et Développement met l'art au cœur de l'action sociale.

L'association déploie des ateliers artistiques de rue pour les enfants et les adolescents des quartiers prioritaires les plus fragilisés.

A travers ces ateliers, l'association vise à contribuer au développement des enfants par l'expérience de la pratique artistique et la rencontre avec des artistes, à créer du lien en donnant aux enfants un rôle de passeurs des cultures et enfin à transformer chaque lieu d'intervention par une appropriation positive des espaces extérieurs par les habitants.

L'association essaime sa démarche dans de nouveaux quartiers : elle a transmis son savoir-faire à plus de 40 Centres Sociaux et poursuit cette diffusion dans plusieurs régions.

**Arts et Développement est intervenue dans 25 villes et plus de 85 quartiers prioritaires.
10 000 enfants des quartiers participent chaque année aux ateliers artistiques de rue.**

A&D implante désormais sa démarche au sein des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de l'Île de France, en créant en 2023 une antenne locale qui assurera la gestion directe de premiers projets en propre, avant d'en développer de nouveaux par le biais d'une transmission du savoir-faire A&D auprès d'acteurs locaux (centres sociaux, équipements culturels, artistes). Cette antenne pourra à terme prendre la forme d'une association régionale autonome.

Les premiers sites d'ateliers qui démarreront au mois d'avril 2023 concernent le département de La Seine Saint-Denis : Sevran, Aulnay-sous-bois, Villepinte, Bobigny.

C'est dans ce cadre que l'association crée un poste de Chargé (H/F) de Développement pour son antenne ILE DE FRANCE.

LA MISSION

Il s'agit d'accompagner l'essaimage d'A&D en Ile de France. La ou le futur titulaire du poste, disposant de deux ou trois ans d'expérience de gestion de projets complexes, sera formé par l'association et appuyé pour coordonner le développement des actions et d'une antenne en ILE de FRANCE, avec pour perspective la création d'une association régionale A&D à moyen terme.

Développement opérationnel (50% du temps)

La ou le titulaire du poste sera le référent du déploiement des 1ères actions en Ile-de-France (93) en assurant :

- Le pilotage et la mise en œuvre des ateliers qui seront menées dans plusieurs quartiers avec une équipe d'animateurs, artistes et bénévoles, selon la démarche et la méthodologie A&D. En 2023, nous visons la mise en place de l'action dans au moins 4 quartiers, le double en 2024, en propre ou en transmission. La mission comprend l'animation d'ateliers et la coordination des équipes. Pour 2023, l'équipe à coordonner sera composée de 2 animateurs, 4 artistes, et 3 bénévoles.
- La recherche et la mobilisation de bénévoles.
- Le suivi et la valorisation des actions : le suivi des projets est hebdomadaire, le reporting auprès d'A&D est mensuel (une fois passée la phase de lancement), la valorisation auprès des partenaires est semestrielle, annuelle auprès des publics.
- Le suivi des partenariats opérationnels avec les acteurs de terrain : centres sociaux, équipements culturels, groupes de prévention, associations d'habitants....
- L'évaluation et le bilan annuel des actions menées.

Suivi et développement du partenariat institutionnel et financier (40 % du temps)

La ou le titulaire assurera avec l'appui de la cheffe de projets et du directeur le suivi et le développement du partenariat institutionnel et financier local, pour les 1ères actions déployées et celles à créer pour 2024.

Contexte :

L'association est aujourd'hui soutenue par l'État au titre de la cohésion des territoires et de la politique de la ville, par des collectivités territoriales (Métropole Aix-Marseille-Provence, Métropole Européenne de Lille, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Ville de Marseille, Ville de Roubaix ...), par les CAF 13 et 59, des bailleurs sociaux (Groupe Unicil, Logirem, 13 Habitat, 3F Sud, Erilia, ICF Habitat, Immobilière 3F, Partenord Habitat...), des fondations privées (Fondation de France, CMA CGM, Logirem, Maif, BNP-Paribas ou la Fondation la France s'engage dont Arts & Développement est lauréate 2020 du concours de l'innovation sociale).

En Ile de France, les premiers soutiens obtenus auprès des bailleurs sociaux et l'accompagnement de la Fondation la France s'engage permettent d'engager un 1er stade de développement de l'antenne locale. L'objectif est d'obtenir le soutien des collectivités locales et de mécènes.

Missions :

- Consolider les relations avec les premiers partenaires financiers, organiser des réunions de pilotage et obtenir le renouvellement des financements pour l'année suivante.
- Prospecter de nouveaux territoires d'intervention.
- Développer de nouveaux partenariats stratégiques et financiers pour consolider les actions existantes et celles à créer pour 2024.
- Préfigurer le montage opérationnel, partenarial et financier des actions 2024.
- Préparer les demandes de financements 2024.
- Mettre en place une communication dédiée aux partenaires.

Animation d'un réseau local et préfiguration d'une association régionale (10 % du temps)

La ou le titulaire assurera l'animation d'un réseau local des ateliers, amené à croître, et avec l'appui du directeur la préfiguration d'une association régionale à moyen terme :

- Permettre le partage d'informations et ressources entre les ateliers.
- Organiser des temps d'échanges de pratiques entre artistes, animateurs et bénévoles.
- Mobiliser une base militante en Ile de France.
- Repérer de potentiels administrateurs.

LE PROFIL

Au moins trois ans d'expérience de gestion de projets complexes intégrant :

- ✓ La capacité à s'adapter à différents publics et partenaires.
- ✓ L'expérience de travail avec des bénévoles.
- ✓ L'expérience de travail avec des artistes.
- ✓ La participation à l'obtention et au suivi de partenariats publics locaux et notamment de partenariats financiers.

Connaissance de l'environnement institutionnel propre à la politique de la ville notamment dans les quartiers prioritaires.

Capacité et intérêt à monter en puissance sur la compréhension des logiques de financements publics.

Fort intérêt et capacité d'argumentation sur la thématique de l'accès des enfants à la culture.

Si la culture d'Arts et Développement donne une chance à tous les profils, les parcours en lien avec les projets à vocation sociale et culturelle seront particulièrement bienvenus.

Permis B obligatoire. Véhicule personnel non obligatoire. Déplacements ponctuels au sein de l'Ile de France.

CONDITIONS DE TRAVAIL

En rejoignant Arts et Développement, vous rejoignez une équipe globale d'une soixantaine de personnes : 15 salariés, 30 artistes, 20 bénévoles et 10 stagiaires et services civiques.

Une équipe professionnelle et militante réunie autour des valeurs suivantes : l'engagement pour l'enfance fragilisée, l'éducation populaire et l'art vecteurs d'émancipation, l'égalité, la créativité, la coopération, et motivée le travail en équipe, l'innovation et la diffusion de son savoir-faire.

En Ile de France, 3 postes sont créés : celui de chargé de mission et 2 postes d'animateur.

Le ou la titulaire du poste disposera d'une base logistique dans les locaux d'un premier partenaire local, le bailleur Immobilière 3F à Aulnay-sous-bois, partagés avec l'association ATD Quart-Monde.

Il ou elle sera appuyé par la cheffe de projets et le directeur d'A&D dans chacune des grandes phases de développement des activités locales et bénéficiera d'une formation qui lui permettra de s'outiller, et de s'approprier la démarche et la méthodologie de l'association.

Il ou elle travaillera sur place avec un à deux animateurs professionnels, des artistes et bénévoles locaux.

CONTRAT

- CDD 12 mois, renouvelable selon signature des partenariats financiers. Temps plein 35 h. Possibilité de transformation en CDI à terme.
- Convention de l'animation – Coefficient 350 – Rémunération annuelle brute = 28 390 €.
- Possibilité de télétravail 1 jour par semaine (jour sans atelier).
- Aménagement du temps de travail sur 4 journées une semaine sur deux.
- Remboursement des frais de transports à hauteur de 50 %.
- Prise en charge de la mutuelle à 75 %

Prise de poste : 3 avril 2023.